



L'honorable Barbara McDougall

fins pacifiques les ressources militaires de ses États membres. Cela est essentiel tant pour des fins humanitaires que pour la promotion de la paix et de la sécurité par le maintien de la paix et, quand cela s'avère nécessaire, en intervenant militairement. Nous voulons accroître la capacité du Secrétaire général de planifier et de mener des missions de maintien de la paix. Nous devrions aussi chercher des moyens de rediriger ces ressources militaires vers les besoins d'aide humanitaire.

Sécurité régionale

Nous sommes tous bien conscients que la capacité du Conseil de sécurité de l'ONU de prévenir les agressions ne peut à elle seule assurer la sécurité mondiale. Il faut aussi mettre en place des ententes régionales de sécurité efficaces, fondées sur la collaboration entre les États, en mesure de s'attaquer à certaines des causes sous-jacentes de l'insécurité et de l'instabilité entre les États.

Le nouveau contexte mondial de collaboration a permis à certaines régions de régler leurs différends sans être les pions d'un jeu idéologique de plus grande envergure. Il a aussi créé des obligations en ce sens. Cette approche est essentielle pour assurer une paix durable et la sécurité dans les régions comme l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et la région Asie-Pacifique. Elle a joué un rôle déterminant vers le rétablissement de la paix au Cambodge et la solution d'autres conflits régionaux.

Au Moyen-Orient, certains problèmes demeurent, mais nous croyons que les solutions à ces difficiles questions sont maintenant en vue. Le Canada continuera d'appuyer des initiatives constructives, comme les efforts déployés actuellement par les États-Unis, qui sont fondées sur les principes énoncés dans les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Nous demandons des négociations directes entre les parties concernées, seul moyen de réaliser une paix juste et durable. Nous continuons d'espérer qu'une conférence de paix permettra la tenue de telles négociations.

Entre-temps, tous les pays peuvent faire des efforts spéciaux au cours de la prochaine session pour démontrer aux parties directement visées que nous sommes sensibles à cette question...

Prolifération des armes : une initiative canadienne

Monsieur le Président, il est absolument essentiel de renouveler nos efforts en vue d'élaborer un cadre d'action complet et efficace qui traiterait de la prolifération des armes de destruction massive. La guerre du Golfe a démontré que les armes conventionnelles et les armes de destruction massive, de même que les systèmes permettant de les utiliser, pouvaient déstabiliser toute une région. Depuis 1950, le monde a connu 125 guerres au cours desquelles environ 25 millions de personnes ont perdu la vie, pratiquement toutes sous les coups d'armes conventionnelles.

Combien de nouveaux conflits, combien de morts, combien de réfugiés indigents doit-il y avoir dans le monde avant que nous prenions les engagements politiques nécessaires à l'élimination de ces menaces?

Le Canada a été l'un des premiers pays à demander des mesures décisives. En février, le premier ministre Brian Mulroney a condamné l'accumulation irrationnelle d'armes en Iraq. Il avait alors lancé une initiative demandant l'adoption d'un certain nombre de mesures concrètes :

- l'adhésion de tous les pays du monde au Traité de non-prolifération et sa prorogation pour une période illimitée au-delà de 1995;
- la conclusion immédiate d'une convention mondiale complète et vérifiable interdisant l'acquisition, la possession et l'utilisation des armes chimiques;
- le renforcement de la Convention sur les armes biologiques et à toxines; et

- la transparence du commerce international des armes, notamment par l'établissement d'un registre de l'ONU.

En compagnie d'autres pays, nous allons de l'avant avec des propositions portant sur les armes nucléaires, biologiques et chimiques. Quant aux armes conventionnelles, la transparence est essentielle - non seulement pour savoir ce qui se passe dans le commerce des armes, mais aussi pour établir la confiance entre les nations. L'établissement d'un registre mondial de transfert des armes qui soit universel, non discriminatoire et efficace a déjà trop tardé. Nous souhaitons que les relevés nationaux figurent aussi dans ce Registre. Il faudra alors être disposés à intervenir en fonction de ces renseignements.

Nous nous réjouissons des progrès historiques réalisés au cours de la dernière année entre l'Est et l'Ouest au chapitre du contrôle des armes. Nous incitons toutes les parties à ratifier et à mettre en oeuvre, le plus tôt possible, la Convention sur les forces conventionnelles en Europe et les traités START, puis de se mettre à la tâche pour réduire encore davantage les arsenaux inutilement grands.

Nous ne sommes pas naïfs. Il va de soi que tout pays a le droit légitime d'évaluer ses propres besoins en matière de défense et d'agir en conséquence. Mais nul pays, sous le couvert de la défense, n'a le droit d'accumuler des armes destinées à détruire ses voisins. Et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est tout aussi consternant de voir les sommes excessives qui sont consacrées aux armes, au détriment de priorités comme la santé, l'éducation et l'agriculture. À nous de choisir : les instruments de destruction, ou les outils de la paix...

Conclusion

«Nous, peuples des Nations Unies.»

Jamais ces mots n'auront eu une signification aussi forte. Jamais ils n'auront été aussi prometteurs. Hélas, les mots à eux seuls ne suffisent pas. Ils ne peuvent ni transformer la famine en abondance, ni la discrimination en égalité, ni la répression en liberté, pas plus que la brutalité en bienveillance. Ils n'auront guère de sens si nous ne nous donnons pas les outils nécessaires à une intervention efficace, ou si nous succombons à la tentation de l'unilatéralisme.

Monsieur le Président, le Canada est déterminé non seulement à honorer ces mots, mais aussi à veiller à ce que l'Organisation se dote des moyens de les mettre en pratique. ■